



Conseil d'Etat
Staatsrat

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS



2017.04635

Conseil national
Commission de la sécurité sociale
et de la santé publique
Monsieur Thomas de Courten
Président
3003 Berne

Date

13 DEC. 2017

Consultation – 15.468 Initiative parlementaire. LAMal. Renforcer la responsabilité individuelle

Monsieur le Président,

Le 18 septembre 2017, l'avant-projet de modification de la loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal) a été mis en consultation. Nous vous remercions de nous avoir donné la possibilité de nous exprimer à ce sujet.

Compte tenu des avantages et inconvénients décrits et du peu de personnes qui seraient concernées par cette modification, nous suivons la position de la CDS et renonçons à nous prononcer.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de notre parfaite considération.

Le Président

Jacques Melly

Au nom du Conseil d'Etat



Le Chancelier

Philipp Spörri

Copie : aufsicht-krankenversicherung@bag.admin.ch
dm@bag.admin.ch